Université de Strasbourg

Sciences du sport

Art-thérapie, médiations artistiques et corporelles

Pré-requis obligatoires

Langue du parcours			Français
ECTS			ECTS
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 134h	CI : 0h	CM : 114h
Formation initiale			Non
Formation continue			Oui
Apprentissage			Non
Contrat de professionnalisation			Non
Stage : (durée en semaines)			9

Professionnels du médico-social, spécialistes du psychopédagogique ou du socio-éducatif
professionnels médicaux et paramédicaux, spécialistes des activités artistiques, spécialistes des APAS, assistants des services sociaux, éducateurs spécialisés, éducateurs médico-sportifs, etc.
Niveau de recrutement : Bac +4. Pourront être étudiés les dossiers d'autres professionnels détenteurs d'un diplôme de niveau Bac +3 qui peuvent faire valoir une expérience significative dans le travail avec les publics visés.

Objectifs du parcours

Contexte actuel de l'art thérapie et présentation de la formation
Aux origines de l'art-thérapie
Si l'importance de l'art comme soin fut largement mise en avant dès la Grèce antique avec Pythagore, Socrate, Platon et surtout Aristote qui théorisa l'approche cathartique à travers le drama et la tragédie, il fallut cependant réellement attendre le XXe siècle et la naissance de la psychiatrie moderne en Europe pour que l'art soit pris en compte dans le champ médical. Si dans les premiers temps, l'art fut utilisé pour affiner les diagnostics et mieux comprendre les pathologies, progressivement, le corps médical comprit l'importance de la médiation artistique comme moyen d'expression des pulsions, des affects refoulés et des émotions. Sous l'impulsion de plusieurs psychiatres passionnés par cette expression artistique « hors norme » (Walter Morgenthaler, Hans Prinzhorn…) l'art des fous sortit « hors-les-murs » au tout début du XXe siècle et bénéficia d'une certaine façon de la révolution expressionniste. En 1908, Wilhelm Worringer, historien et critique d'art allemand, « père » de l'expressionnisme, publiait « Abstraktion und Einfühlung » dans lequel il apportait peut-être le meilleur éclairage qui soit pour comprendre en quoi l'art, grâce au processus de création, peut être un soin : « De tout temps, l'art proprement dit a satisfait un profond besoin psychique et non la simple impulsion d'imitation, la joie ludique à copier des modèles naturels. Le nimbe qui entoure le concept d'art, tout le respectueux dévouement dont il n'a cessé de faire l'objet ne peuvent être psychologiquement élucidés que si l'on conçoit un art né de besoins psychiques et satisfaisant des besoins psychiques ».
À la même époque, la psychanalyse naissante contribua encore un peu plus à favoriser l'utilisation de l'art comme soin. Les travaux de Sigmund Freud bien sûr mais aussi d'Alfred Adler, d e Carl Gustav Jung ou encore de Sandor Ferenczi interrogèrent prioritairement les processus psychiques inconscients à l'œuvre dans l'acte créateur. Et de manière générale, la psychanalyse s'appliqua au symptôme clinique, expression d'une satisfaction de la pulsion, en partant du postulat que l'acte de créer permettait de produire des créations qui étaient en quelque sorte des symptômes. Dans ce sens, elle fut un véritable support d'enseignement dans le cadre des psychothérapies psychanalytiques à médiations artistiques et elle fut incontestablement à l'origine du développement de l'art-thérapie. À partir des années 1920, de nombreux psychanalystes et psychothérapeutes pour enfants commencèrent à expérimenter l'usage de certaines médiations artistiques, particulièrement le dessin. Une évidence s'imposait : les jeux et les médiations artistiques trouvaient chez l'enfant une valeur expressive qui dépassait celle du langage. Le plus souvent, les enfants ne peuvent pas ou ne savent pas exprimer leurs émotions, leurs affects, leurs souffrances ou leurs blocages par la parole. Ils n'ont tout simplement pas les mots pour décrire leurs problématiques. Ils n'arrivent pas à les formuler oralement et sont sujets à des blocages. Le dessin, mais également la peinture, la pâte à modeler, ou le sable, par leur aspect ludique, permettent aux enfants d'entrer en communication avec le thérapeute sans avoir recours à la parole. On retrouve donc là l'un des fondements de l'art-thérapie, à savoir la possibilité pour la personne accompagnée, quel que soit son âge, d'exprimer son « Moi profond », sans que les mots soient nécessaires.

Enjeux et présentation de la formation
Aujourd'hui, l'art-thérapie est une discipline paramédicale reconnue et balisée. Bâtie sur des fondements qui puisent dans la psychologie humaniste – cf. les notions de corporéité et de sensorialité, de remise en mouvement, de jeu, de créativité , de cadre, de dispositif, de médiations, de phénomènes transférentiels, d'objet thérapeutique… – elle présente des caractéristiques-types qui en font une thérapie en plein développement en France :
- C'est une thérapie corporelle, et le corps est considéré comme le pivot central de cette discipline. En effet, si l'on considère que l'art-thérapie offre la possibilité aux personnes accompagnées de retrouver leur autonomie à travers la création artistique, alors sa visée thérapeutique est de permettre une expression du corps afin d'entrer dans un processus de création pour produire des gestes et des formes qui ont valeur de langage. En d'autres termes, le langage prend racine dans le corps et le corps est ce par quoi le langage se manifeste. Le corps en art-thérapie est une réalité matérielle, une matière vivante et animée, douée d'énergie, qui permet de laisser une trace dans la matière du monde sensible. Pour cette raison essentielle, l'un des objectifs majeurs de l'art-thérapeute est de favoriser l'expression des corps. D'où le lien intrinsèque entre la discipline art-thérapeutique et les APA – Activités Physiques Adaptées.
- C'est une thérapie sensorielle : la corporéité, le rapport au corps et la remise en mouvement sont au cœur de la discipline art-thérapeutique. Elle permet, grâce aux médiations artistiques proposées – et aux matières artistiques -, de stimuler les systèmes sensoriels, de faire un travail de proprioception, et de redévelopper la sensibilité musculaire et articulaire.
- C'est une thérapie émotionnelle : consécutivement à la remise en mouvement et au ré-apprentissage sensoriel par le biais du

processus de création, l'art-thérapie donne la possibilité, à travers l'objet de la création et l'acte de créer, d'exprimer ses émotions, de les mettre en forme (élaboration), de les identifier, de les comprendre et potentiellement de les moduler et de les transformer. En cela, elle est la thérapie la plus opérante pour travailler sur l'intelligence émotionnelle.
- Consécutivement, et contrairement à de nombreuses psychothérapies qui sont des thérapies du « dire », l'art-thérapie est une thérapie du « faire » et en ce sens, elle permet aux personnes accompagnées d'être pleinement actrices de leur soin. Ces dernières, grâce à la médiation artistique – objet transitionnel – peuvent s'exprimer sans avoir recours à la parole et/ou prendre appui sur l'objet en création pour libérer la parole.
- En dernier instance, et toujours grâce au processus de création, l'art-thérapie est une thérapie du lien (avec la matière, avec l'objet de la création, l'art-thérapeute et les autres personnes accompagnées puisque l'art-thérapie est avant tout une thérapie groupale) qui permet de développer et re-tisser des liens intra- et intersubjectifs.

L'art-thérapie, une discipline qui répond à de nombreux besoins
En France, l'art-thérapie est aujourd'hui devenue une discipline construite et balisée qui répond à de nombreux besoins, avant tout sur le plan médical, mais aussi dans le milieu de l'insertion sociale et professionnelle, dans le champ éducatif et dans le cadre du développement personnel.
• Secteur médical : hôpitaux publics et privés psychiatriques et de soins généraux, E. H. P. A. D, centres médico-psychologiques (C. M. P.), centres médico-psychopédagogiques (C. M. P. P.), centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (C. A. T. T. P.), instituts médico-professionnels (I. M. Pro), instituts médico-éducatifs (I. M. E), établissements médico-pédagogiques (E. M. P.), services de soins palliatifs…
• Secteur médico-social et social : centres d'aide par le travail (E. S. A. T.), foyers d'accueil, foyers de vie, centres pénitentiaires, Caisses d'Allocations Familiales (C.A.F.), centres d'hébergement d'urgence, services sociaux, centres de réinsertion, Mis sions locales.
• Secteur médico-éducatif et éducatif : instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), dispositifs pour la réussite scolaire, établissements scolaires…
• Secteur du développement personnel : entreprises, instituts, associations, particuliers…

Compétences à acquérir

Objectifs et connaissances visées

- L'art-thérapie, en tant que discipline thérapeutique, demande d'acquérir un savoir, savoir-faire et savoir-être, pour le mettre en pratique avec la conscience d'une action responsable au service de personnes en souffrance et de personnes en demande de soins.
- Discipline complexe et complète, l'art-thérapie fait appel aux sciences humaines et sociales dans leur ensemble, en puisant dans la sociologie, l'anthropologie, l'ethnologie, la philosophie, la psychanalyse, la psychologie mais aussi dans les sciences de la vie, biomédicales, aux neurosciences et aux sciences cognitives.
- Dans ce sens, le travail de l'art-thérapeute est basé sur la co-existence de deux savoirs. D'abord un savoir intuitif et sensible à travers l'art comme médiation et ensuite un savoir scientifique à travers les différentes sciences auxquelles se réfère l'art-thérapie.
- Les connaissances visées sont de nature à maîtriser l'expression des souffrances, des émotions et des affects à travers le processus de création artistique, développer les apports thérapeutiques du groupe à travers l'expression artistique, favoriser la transformation des personnes handicapés par le processus créatif, etc.
- Les objectifs de ce DU sont de fournir les bases et les principes fondamentaux de la discipline art-thérapie. Cet enseignement théorico-pratique a une visée professionnelle. Pour cette raison, 300 heures de stage en institution, encadrées par des art-thérapeutes professionnels confirmés sont partie intégrante de ce D.U.

A travers ses unités d'enseignements théoriques et les stages, la formation vise à :

- Affiner les outils méthodologiques (formation à la recherche-action, à la conduite de projet, à l'évaluation, « relation à l'autre », démarche qualité, etc.) et opérationnels pour assumer les fonctions de cadre.
- Former ou apporter un complément de format ion à toute personne amenée à élaborer, proposer et animer des ateliers à médiation artistiques (arts plastiques, écriture, arts vivants…) auprès de publics présentant des problématiques et/ou des pathologies psychologiques et somatiques.
- Former à l'élaboration, la construction et l'animation d'ateliers à médiation artistique à visée thérapeutique.

Compétences visées, professionnalisation et insertion :

Professionnalisation
Le DU doit permettre aux futurs professionnels :

- d'acquérir des compétences et des connaissances relatives aux déficiences motrices, sensorielles, intellectuelles, psychiques et aux inadaptations sociales dans les champs du soin, dans les secteurs de l'animation socioculturelle, sanitaire et médico-social ;
- d'acquérir une vision large et intégrée des perspectives primordiales, des principaux cadres théoriques et des concepts fondamentaux inhérents à ces différents champs et secteurs. La mise en perspective des différents cadres théoriques et concepts enseignés sera à la fois intégrative et dynamique.
- de distinguer les connaissances « valides » des « pseudo savoirs » et de les transférer dans un projet professionnel élaboré à partir des besoins et des attentes des partenaires du marché de l'emploi.

Compétences visées et insertion professionnelle :

- Connaissance et maîtrise des enjeux épistémologiques, idéologiques et institutionnels spécifiques aux politiques sociales et au développement des pratiques corporelles pour les personnes déficientes (en situation de handicap).
- Compétences de diagnostic, d'évaluation, de suivi et de pilotage de projet en équipe pluriprofessionnelle.

- Les étudiants du DU doivent détenir - au-delà d'un niveau général de maîtrise de l'écrit et de l'oral satisfaisant, une assiduité aux cours et une solide motivation - une expertise dans les dom aines suivants : Epistémologie et sociohistoire de l'art-thérapie ; Maîtrise des bases en psychopathologie clinique et en psychopathologie de l'expression ; Mise en application des principaux modèles théorico-cliniques en art-thérapie ; Mise en œuvre des outils méthodologiques, des stratégies d'intervention et des dispositifs art-thérapeutiques selon les publics et les pathologies ; Capacité à construire et animer des séances d'art-thérapie en individuel et en groupe ; Capacité à mettre en place et à organiser une évaluation et une supervision de ses pratiques en art-thérapie ; Capacité à continuer de se former à partir d'outils de recherche documentaire et de travaux spécifiques ; Capacité à construire, conduire et évaluer un projet art-thérapeutique au sein de différentes institutions et de publics variés.

Poursuite d'études

La formation n'est pas prévue pour une poursuite d'études.

Elle forme aux débouchés professionnels suivants : Art-thérapeute en milieu hospitalier (psychiatrie, traumatologie, traumatique, oncologie, addictologie, etc.), dans le milieu médico-social (FAM, FAS, ESAT, ITEP, IME, etc.), dans les EHPAD, dans les associations de patients ou auto-support (GEM), dans les centres de postcures et dans les centres de soins spécialisés, dans le secteur pénitentiaire, dans le social (association de quartier, centre socio-culturel, etc.), dans le secteur judiciaire ; Médiateur-trice artistique à visée thérapeutique, médiateur artistique dans la relation d'aide, etc.

Codes ROME

- K1104 - Psychologie
- K1103 - Développement personnel et bien-être de la personne
- K1207 - Intervention socioéducative

Stage et projet tutoré

Durée :
Un stage d'un minimum de 2 à 3 mois (minimum 300 heures) entre les mois de mars et mai (possibilité de stage en continu tout au long de la formation).

Lieu :
Le choix de la structure d'accueil revient à l'étudiant.e, avec l'accord de l'enseignant tuteur. Le projet doit correspondre à la finalité de la formation. Les stages à l'étranger sont encouragés à condition d'un suivi possible.

Convention :
Le contenu du stage fait l'objet d'une convention signée par les trois parties (étudiant, université, institution/entreprise) et portant essentiellement sur la mission de stage (accessoirement sur les conditions du stage : service d'accueil, déplacements, accès à l'information, utilisation de matériel, etc.). Elle précise le nom du maître de stage (interlocuteur et guide de l'étudiant dans la structure d'accueil) et celui de l'enseignant tuteur (interlocuteur et guide de l'étudiant à l'université).

Rapport de stage - contenu du document :

- Motivation du choix du lieu de stage et d'un projet professionnel (distinction entre projet et démarche)
- Présenter le terrain du stage (cadre institutionnel, cadre professionnel, publics accueillis, etc.)
- Méthodologie du projet professionnel : état des lieux et diagnostics (identification des manques, des besoins, des ressources à développer qui permettront de dégager des hypothèses de recherche appliquée et une problématique clairement identifiée, etc.) en rapport avec les attentes du diplôme
- Observation, description et analyse du travail effectué au sein du lieu de stage (à partir de la fiche de poste, des missions, des actions, etc.)
- Dégager des pistes de réflexion sur la construction de la démarche professionnelle en art-thérapie.
- Appuyer ce travail sur des références et sources documentaires (revue de littérature, autres outils argumentatifs, etc.) en lien avec le projet (au minimum une vingtaine de références)

Rapport de stage - forme du document :

- Un document de 60 à 80 pages, interligne simple, (hors annexes) comprenant : un titre, une introduction, un développement, une conclusion.
- Pour l'ensemble du document une bibliographie, des sources et des références (scientifiques et pratiques).
- Pour l'ensemble du document un sommaire et une table de matières.
- Un résumé en français (10-15 lignes).

Soutenance du rapport de stage :
Les soutenances des rapports de stages ont lieu dans une session unique au mois de juin devant un jury composé d'universitaires* et de professionnels et du maître de stage (3-4 personnes). 10 minutes de présentation liminaire et 20 minutes d'échanges avec le jury.
* *Dont au minimum 1 enseignant-chercheur HDR (Habilité à diriger les recherches).*

Contact

Aggee Celestin Lomo Myazhiom : lomo@unistra.fr

Art-thérapie, médiations artistiques et corporelles

DU Art-thérapie - Semestre 1

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1 - Corps, santé, maladie et art-thérapie S1		18 h		18 h		60 h	
Module 1 : Santé, maladies et handicaps		6 h		6 h		20 h	
Module 2 : Corps, perception, motricité et médiations		6 h		6 h		20 h	
Module 3 : Physiopathologie des maladies chroniques		6 h		6 h		20 h	
UE 2 - Connaissances des publics et des institutions S1		18 h		18 h		60 h	
Module 1 : Les institutions spécialisées		6 h		6 h		20 h	
Module 2 : Éducation thérapeutique du patient		6 h		6 h		20 h	
Module 3 : Éthique et déontologie		6 h		6 h		20 h	
UE 3 - Psychologie, psychopathologie et art-thérapie S1		12 h		12 h		40 h	
Module 1 : Fondements psychothérapeutiques et psychanalytiques		6 h		6 h		20 h	
Module 2 : Psychopathologie de l'acte créateur		6 h		6 h		20 h	
UE 4 - Modélisation et techniques : approches pratiques S1		42 h		36 h		110 h	
Module 1 (obligatoire) : Épistémologie artistique et fondements de l'art-thérapie		6 h		6 h		20 h	
Module 2 (au choix) : Pratiques / En séance d'art-thérapie		30 h		36 h		90 h	
Module 2a : Pratiques corporelles et activités physiques adaptées et santé (choix 1)		12 h		10 h		30 h	
Module 2b : Arts vivants (choix 2)		12 h		10 h		30 h	
Module 2c : Arts visuels et numériques (choix 3)		12 h		10 h		30 h	
Module 2d : Art environnemental et activités de plein air (choix 4)		12 h		10 h		30 h	
Module 2e : Écriture thérapeutique (choix 5)		12 h		10 h		30 h	

DU Art-thérapie - Semestre 2

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1 - Stage professionnel / Méthodes et outils S2				30 h			9 sem
Module 1 : Professionnalisation : méthodes et outils				30 h			
Module 2 : Stage professionnel							9 sem